COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

1040 BRUXELLES, LE 03.III.1993
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: J.S. / 5100001 / Dossier 418

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
Unité de formation : GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 150101U31C1

Etablissement : COURS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX
RUE ERNEST MARTEL,6
7190 ECAUSSINNES

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

G. HEPTIA
Conseiller - Chef de Service

418

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

~~0 Communauté française~~ ~~0 Libre - confessionnel~~
0 Provincial et comunal 0 - ~~non confessionnel~~

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : ..Ecole.industrielle.et.commerciale.d'Ecaussinnes
adresse complète : ..rue.Ernest.Martel..6..7190.ECAUSSINNES
.....
n° de matricule : ..5..100.001.....
n° de téléphone : ..Soir..067/44.38.32..Jour 067/44 31 15

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 15010114 31 C1 (3)

.Gestion.de.l'environnement.....
.....
.....

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de ..1.. pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe n°2 de ..1.. pages (2)

5. Classement de l'unité de formation.

0 (1) ~~enseignement~~ secondaire : ~~transition~~ (1) ~~qualification~~ (1)
degré : ~~inférieur~~ (1) ~~supérieur~~ (1)

0 (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : ...Technique.....

0 (1) ~~enseignement supérieur de type long~~ :
catégorie : .....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de ..1... pages (2)

7. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de ..5.. pages (2)

8. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de ..1... pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de ..1... pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

10. Horaire de l'U.F. :

A. Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Nombre total de périodes
Motivation gestion environnement	C.T.	4
Organisation instit. et administr.	C.T.	7
Ressources et milieux naturels	C.T.	14
Aménagement du territoire	C.T.	14
Régime des autorisations	C.T.	20
L'air	C.T.	36
L'eau	C.T.	36
Le sol et sous-sol	C.T.	36
Les déchets	C.T.	38
Le bruit	C.T.	14
Les vibrations	C.T.	14
Les substances dangereuses	C.T.	22
Les radiations ionisantes	C.T.	7
Les risques divers (incendie, ...)	C.T.	7
L'analyse des risques	C.T.	4
Audit en environnement	C.T.	3
Maintenance	C.T.	4
2. Part d'autonomie		00
Total général des périodes		280

11. Date de la proposition :

Signature du :
Représentant du pouvoir organisateur subventionné

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ECAUSSINNES - HAINAUT

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)
Les finalités spécifiques de l'EPS doivent être ajoutée à l'annexe 1

AVIS FAVORABLE
LE 17.02.93

Date : ..... Signature :

E. LAMOTTE

---

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision

Date : - 1 MARS 1993 Signature :

J. MEUNIER

---

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

FORMATION EN
GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

ANNEXE N° 1
Date

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Cette unité de formation répond à des besoins et des sollicitations émanant du monde industriel.

Cette unité de formation a pour finalités :

- de donner aux candidats les moyens et les outils nécessaires à la gestion environnementale en milieu industriel ;
- de responsabiliser les candidats à tous les aspects environnementaux des entreprises ;
- de préparer les candidats aux contacts administratifs, et avec la population dans le domaine de l'environnement ;
- de préparer les candidats à réagir en cas d'incident ou d'accident environnemental ;

FORMATION EN
GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

ANNEXE N° 2
Date

Connaissances préalables requises.

1. Pour être admis comme élève régulier, le candidat doit maîtriser de façon satisfaisante le savoir, savoir-faire, savoir être en français, mathématiques, physique, chimie, biologie qui sont ceux de l'étudiant qui réussit avec fruit le secondaire supérieur dans une section comportant un minimum de 5 heures de sciences par semaine au troisième degré (détermination).
L'épreuve présentera un caractère diagnostique et sera conçue en fonction de critères de réussite préalablement fixés.

2. Le candidat est dispensé de l'épreuve d'admission à condition qu'il soit porteur d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.) ou d'un autre titre qui attesterait de la maîtrise des capacités décrites au point 1.

FORMATION EN
GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

ANNEXE N° 3
Date

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES DE DEDOUBLEMENT OU DE REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière n'est à prendre en considération dans le cadre du présent dossier.

PROGRAMME DES COURS

4.1. CONTENU MINIMUM DES DIFFERENTS COURS

L'étudiant sera capable d'expliquer, d'énoncer, de développer les notions suivantes et de les appliquer s'il échet.

Motivation à la gestion de l'environnement

- la nécessité d'une prise de conscience et de connaissance en la matière ;
- les obligations morales, sociales, économiques, réglementaires ;
- la gestion réfléchie pour une meilleure prévention et pour la planification d'actions correctrices ;
- les politiques de la protection de l'environnement à court, moyen et long termes ;
- la relation environnement-entreprise (émission - immission) ;
- présentation et justification des différents sujets abordés dans le cadre de la présente formation.

Organisation institutionnelle et administrative

- la description des institutions et pouvoirs internationaux, européens, nationaux et régionaux ;
- la hiérarchie des normes réglementaires ;
- les compétences et moyens d'action des institutions et pouvoirs en matière d'environnement ;
- la terminologie et le vocabulaire propres aux réglementations en la matière
- le principe du pollueur-payeur ;
- les moyens de prévention et de répression des infractions en matière d'environnement.

Ressources et milieux naturels

- notions de biosphère, d'écosystème, de biotope, de photosynthèse ;
- énergie solaire, atmosphère, climat ;
- l'aspect général des principaux cycles ;
- inventaire, conservation, protection active et sauvegarde des milieux naturels
- description et quantification des ressources naturelles ;
- les facteurs de dégradation : nature et importance ;
- les influences des populations et de l'activité humaine ;
- explication des phénomènes naturels et des conséquences qu'ils engendrent ;
- description et intérêts des sites naturels, protégés, classés, ... ;
- la capacité d'autoépuration des milieux naturels ;
- les énergies domestiques et industrielles et leurs répercussions sur l'environnement ;
- législation et réglementation, aspects sociaux.

Aménagement du territoire

- la répartition et l'harmonie des différentes activités humaines dans l'espace, l'occupation du sol ;
- les différents espaces et leurs impacts sur l'environnement public, urbain, rural, industriel, de loisirs, ... ;
- le patrimoine naturel ;
- évolution de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ;
- législation et réglementation : plan de secteur, P.P.A., C.W.A.T.U., permis, règlements d'urbanisme, plan d'aménagement, schéma directeur, ... ;
- la rénovation urbaine, le logement, les transports, les réhabilitations, ...

Régime des autorisations

- les autorisations : de bâtir, d'exploiter, d'extraire, de déverser, de mettre en décharge, ... ;
- la notice d'évaluation préalable des incidences sur l'environnement ;
- l'étude d'incidence sur l'environnement : but, législation, procédure, enquête publique, rapport final, résumé non technique, ... ;
- risques majeurs (SEVESO) ;
- projets d'autorisation unique.

L'air

- composition, modifications quantitatives et qualitatives ;
- causes, nature et conséquence des pollutions atmosphériques ;
- description, influences et impacts des différents secteurs climatiques, météorologiques et topographiques ;
- effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes, perturbations sur les différents cycles ;
- conséquences sur la faune, la flore, l'homme ;
- inventaire, mesures, calculs et répartition géographique des émissions atmosphériques polluantes ;
- charge polluante des différents secteurs d'activités ;
- mesures de protection, de prévention, de sécurité visant à réduire la pollution atmosphérique ;
- description et performances des appareillages de dépollution ;
- législation et réglementation.

L'eau

- schéma général du cycle de l'eau ;
- caractéristiques de l'eau, critères de qualité ;
- ressources et réserves en eau douce ;
- mesures quantitatives et qualitatives, surveillance ;
- origines de la pollution des eaux : domestique, urbaine, industrielle, agricole, accidentelle, naturelle, ... ;
- les différentes sources de pollution de l'eau et leur quantification : physique, chimique, biologique, organique, thermique, ... ;

- effets et conséquences écologiques de la pollution des eaux ;
- les différents types d'eaux usées et leurs traitements ;
- évolution des habitudes en matière de consommation de l'eau ;
- moyens de protection et d'assainissement des eaux de surface et souterraines
- les réseaux de distribution d'eau ;
- aménagement et assainissement des cours d'eau ;
- les aspects législatif et réglementaire.

Le sol et sous-sol

- géologie, morphologie, topographie ;
- hydrogéologie, hydrologie de surface ;
- formation, classification et évolution des sols ;
- occupation du sol, exploitations agricoles, mines, carrières, ... ;
- causes, effets et conséquences de la pollution des sols ;
- mécanisme des impacts sur les eaux de surface et souterraines ;
- effets sur les cycles (azote, phosphore, ...) la faune et la flore.

Les déchets

- description, caractéristiques, classification et quantification des déchets et de leurs effets sur l'environnement ;
- collecte, transport, stockage, tri, parc à containers ;
- incinération : différents types de fours, conduite, rejets, épuration des fumées, récupération d'énergie ;
- mise en décharge : différents types, techniques de gestion, précautions, effets directs et indirects à court et long termes, impacts sur le paysage, le sous-sol, ... ;
- recyclage : réutilisation directe, reconditionnement ;
- récupération, valorisation, compostage, biodégradation, méthanisation, technologies propres, ... ;
- plan wallon des déchets ;
- législation et réglementation.

Le bruit

- notions théoriques : nature physique, échelles de mesures, champs sonores, transmission, propagation, ... ;
- rappel du fonctionnement du système auditif ;
- grandeurs et paramètres liés aux champs sonores ;
- instruments et technique de mesure du bruit, organismes agréés ;
- effets psychophysiologiques du bruit ;
- critères de confort acoustiques ;
- caractéristiques des principales sources de bruit : d'impact, de voisinage, industriel, de circulation routière, ferroviaire et aérienne, ... ;
- législations et réglementations ;
- moyens de réduction des différentes nuisances sonores : à l'émission, à la propagation, à la réception.

Les vibrations

- phénomènes vibratoires : notions théoriques et mathématiques, grandeurs et paramètres utilisés ;
- les différentes sources de vibrations et leurs effets et impacts sur le voisinage ;
- instruments, technique de mesures, d'analyse et d'interprétation ;
- moyens de suppression et de réductions des nuisances dues aux vibrations ;
- législation et réglementation.

Les substances dangereuses

- description, classification et identification des substances dangereuses ;
- classification et compréhension des risques pour l'homme et l'environnement
- emballage, stockage, étiquetage, pictogrammes, transport, manutention, distribution, destruction ;
- mesures de protection, de sécurité, de prévention et assurances à prendre ;
- législation et réglementation.

Les radiations ionisantes

- origines, nature, quantification, utilisations, mesures, normes, effets et dangers des radiations ionisantes (naturelles, technologiques) ;
- cycle du combustible nucléaire ;
- l'industrie nucléaire : secteurs d'activité, importance ;
- risques et conséquences d'explosion, de contamination, de rejets d'effluents
- déchets nucléaires : conditionnement, centre de stockage, ... ;
- gestion des risques, plans d'urgence ;
- législation, réglementation.

Les risques majeurs

- incendies ;
- explosion ;
- émissions toxiques ;
- contamination.

L'analyse des risques

- introduction ;
- types d'incidents, d'accidents ;
- recherche des effets et conséquences ;
- recherche de la fréquence et du risque ;
- gestion de la sécurité ;
- législation et réglementation :
- exemples pratiques.

Audit en environnement

- définition, objectifs et moyens ;
- avantages et désavantages ;
- audit volontaire ou imposé ;
- plan d'audit : pré-audit, audit sur site, rapport d'audit, post-audit ;
- perception de l'audit par les entreprises ;
- directives et législation actuelle et future.

Maintenance

- principes généraux et buts poursuivis ;
- limitation des accidents, des fuites, des rejets, des consommations ;
- élaboration et application d'un système d'entretien préventif ;
- l'atelier d'entretien ;
- l'encadrement de l'entretien ;
- le contrôle des installations ;
- les diagnostics.

4.2. DEFINITION DES OBJECTIFS

A l'issue de la formation, l'étudiant :

- aura les connaissances théoriques et pratiques suffisantes en la matière afin de pouvoir épauler efficacement une équipe de spécialistes extérieurs à l'entreprise dans le cadre de la réalisation d'une étude d'incidence, d'une étude de sécurité ou d'un audit d'environnement.

- sera capable de :
  . lire et interpréter les textes législatifs et d'en assurer leur suivi
  . quantifier les conséquences d'une modification de réglementation
  . répondre à tout document officiel ou questionnaire administratif habituel en la matière
  . de guider les équipes responsables d'exécutions sur le terrain
  . de tenir à jour l'état de santé environnementale de l'entreprise.

FORMATION EN
GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

ANNEXE N° 5
Date

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

L'évaluation se fera en deux phases :

1. A l'issue de leurs prestations, les Chargés de cours remettront au secrétariat de l'établissement des questions relatives à la matière et une banque d'une centaine de questions devra ainsi être constituée pour la fin de l'unité. Cette liste sera remise aux étudiants un mois avant une épreuve écrite, laquelle reprendra une série de questions puisées dans ce répertoire.

2. Chaque étudiant remettra un travail personnel portant sur une ou plusieurs matières étudiées. Il présentera ce dossier devant un jury qui s'assurera de la bonne intégration des matières développées par le candidat.

Pour réussir, l'étudiant devra atteindre la note de 50 % dans chacune des phases de l'évaluation et au moins 60 % au total des deux épreuves.

FORMATION EN
GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

ANNEXE N° 6
Date

PROFIL DES CHARGES DE COURS

Les chargés de cours seront des experts : fonctionnaires des ministères compétents (Niveau 1), ou ingénieurs civils ou ingénieurs industriels chargés des problèmes d'environnement dans leur industrie, entreprise ou administration ou gradués et maîtres de sécurité, hygiène, embellissement des lieux de travail de niveau 1.

Leur notoriété sera basée sur leur compétence particulière dans l'un des différents domaines qui suivent :

- Motivation à la gestion de l'environnement.
- Organisation institutionnelle et administrative.
- Ressources et milieux naturels.
- Aménagement du territoire.
- Régime des autorisations.
- L'air.
- L'eau.
- Le sol et sous-sol.
- Les déchets.
- Le bruit.
- Les vibrations.
- Les substances dangereuses.
- Les radiations ionisantes.
- Les risques divers.
- L'analyse des risques.
- Audit en environnement.
- Maintenance.

C'est cette compétence qui déterminera le ou les cours qui leur sera (seront) confié(s) en tout ou en partie.

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

1040 BRUXELLES, le
Rue de la Science, 43
Tél. : 02/238.86.11

20 JAN. 1993

COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE

Direction générale
de l'Organisation des Etudes,
de l'enseignement de Promotion Sociale
et des Bâtiments scolaires
de la Communauté Française

Enseignement de Promotion Sociale

Monsieur VLAEMINCK Guy,
Administrateur délégué,
C.P.E.O.N.S.

rue des Halles, 13,

1000 BRUXELLES

YR

Votre lettre du	Vos références	Nos références	Annexes
		LWK./5.100.001/dossier 377/SP	

OBJET : **Dossier pédagogique de régime 1.**
Unité de formation : "Gestion de l'environnement".

ETABLISSEMENT : Cours industriels et commerciaux,
rue Ernest Martel, 6,
7190 ECAUSSINES.

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique est soumis à une concertation entre un délégué de votre réseau d'enseignement et le membre de l'inspection qui a pour mission d'encadrer le groupe des inspecteurs ayant l'enseignement de promotion sociale dans ses attributions, selon la procédure prévue à l'article 3.3.3. de la circulaire PS/247/92 du 25 août 1992.

En conséquence, le délai de 20 jours visé au point 3.3.2. de ladite circulaire est interrompu pendant 10 jours. L'entrée en vigueur de ce dossier pédagogique est reportée au 29 janvier 1993 au lieu du 19 janvier 1993.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration,

F. DE LABY.

PROMSOC9